



PROVINCE DE QUÉBEC

VILLE DE DUNHAM

À TOUS LES CITOYENS DE LADITE MUNICIPALITÉ

---

# AVIS PUBLIC

**EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE, QUE :**

le conseil municipal de ladite municipalité, à une assemblée extraordinaire tenue le 14 septembre 2020, a adopté le règlement suivant :

› règlement no 402-20, intitulé « *Règlement relatif à la gestion contractuelle* ».

AVIS PUBLIC est également donné que ledit règlement est actuellement déposé à mon bureau à l'hôtel de ville où tous les intéressés peuvent en prendre connaissance aux heures de bureau régulières.

Ledit règlement entrera en vigueur conformément à la loi.

**FAIT À DUNHAM, CE SEIZIÈME JOUR DE SEPTEMBRE DEUX MILLE VINGT.**

---

**Mélanie Thibault, greffière**

---

## CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Mélanie Thibault, directrice générale et greffière de la Ville de Dunham, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie à l'hôtel de ville le 23 septembre 2020 entre 9 h et 17 h, et par la diffusion dans l'édition du 23 septembre 2020 du journal local Le Guide.

En foi de quoi, je donne ce certificat, le 23<sup>e</sup> jour de septembre 2020.

---

**Mélanie Thibault, greffière**